

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AXA World Funds - Framlington Global Convertibles

Un compartiment de AXA World Funds SICAV

Classe d'actions : AXA World Funds - Framlington Global Convertibles F (Hedged) Capitalisation CHF
(ISIN : LU0964944671)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une croissance des revenus à long terme, en euros, en investissant dans les obligations convertibles.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active afin de saisir les opportunités qu'offre le marché des obligations convertibles. Les décisions d'investissement se basent sur une analyse de la situation macroéconomique, des secteurs et des sociétés. Le processus de sélection des actions repose essentiellement sur une analyse rigoureuse du modèle de croissance des sociétés, de la qualité de leur direction, de leurs perspectives de croissance et de leur profil risque/rendement global.

Le Compartiment investit :

- à tout moment au moins deux tiers de son actif total dans des obligations convertibles dont les actions sous-jacentes peuvent être émises par des entreprises de toutes capitalisations boursières et opérant dans n'importe quel secteur. Dans la mesure où le Compartiment pourra investir au maximum jusqu'à 49% de son actif total dans des obligations spéculatives, il investira au minimum 51% de son actif dans des obligations convertibles investment grade,

Les obligations investment grade seront notées au minimum BBB- par Standard & Poor's ou seront assorties d'une note de crédit équivalente accordée par Moody's ou Fitch, ou, dans le cas où elles ne seraient pas notées, elles seront présumées être d'une qualité similaire aux titres notés BBB- par le gestionnaire d'investissement.

Les obligations spéculatives seront assorties d'une note se situant entre BB+ et B- accordée par Standard & Poor's ou d'une note équivalente accordée par Moody's ou Fitch, ou, dans le cas où elles ne seraient pas notées, elles seront présumées être d'une qualité similaire aux titres assortis d'une notation comprise entre BB+ et B- par le gestionnaire d'investissement. Les obligations dont la note de crédit est abaissée en deçà de B- par Standard & Poor's ou en deçà d'une note de crédit équivalente par Moody's ou Fitch, ou en l'absence de notation, dont la qualité de crédit est réputée avoir baissé d'autant par le gestionnaire d'investissement, seront vendues dans un délai de six mois.

Dans le cas où un même titre se verrait accorder deux notations de crédit différentes par deux agences de notation différentes, seule la note de crédit la

plus faible sera prise en compte. Dans le cas où un même titre se verrait accorder plus de deux notations de crédit différentes, la deuxième note de crédit la plus élevée sera prise en compte.

- jusqu'à un tiers de ses actifs dans des emprunts d'État
- dans des actions cotées, des titres apparentés à des actions et jusqu'à un tiers de ses actifs dans des instruments du marché monétaire.

Le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour atteindre son objectif d'investissement, dans la limite de 200 % de son actif net. Des instruments dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

La Classe d'actions vise à couvrir le risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du compartiment et la devise de cette Classe d'actions en utilisant des instruments dérivés tout en conservant la politique d'investissement décrite ci-dessus.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

Traitement des demandes de souscription et de rachat

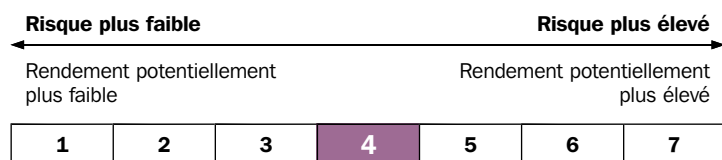
Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure de l'Europe centrale). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée le deuxième jour ouvrable suivant. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.

La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Investissement minimum initial : 100 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Investissement minimum subséquent : 5 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'actions concernée.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents.

L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0,80 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Les commissions de surperformance sont calculées sur la base de la méthode décrite dans le prospectus en appliquant un taux de participation de 10 % de tout rendement réalisé par le Fonds qui dépasse 100% Thomson Reuters Convertible Global Focus Hedged CHF. Lors du dernier exercice du fonds, la commission de performance s'élevait à 0,61 % de la classe d'action.
---------------------------	---

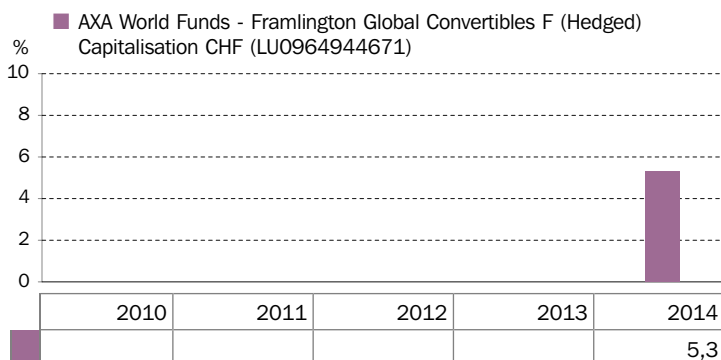
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2014. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2015. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section «Frais» du prospectus, disponible sur le site www.axa-im-international.com.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 03/11/2010 et la classe d'actions en 2013.

Les performances passées ont été calculées en CHF et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank Luxembourg S.A. 49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Agent Représentant: First Independent Fund Services AG Klausstrasse 33, CH-8008 Zürich

Agent Payeur: Credit Suisse AG Paradeplatz 8, CH-8001 Zürich

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus, les statuts / le règlement de gestion, le document d'informations clés pour l'investisseur ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement auprès du Représentant suisse, de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur www.axa-im-international.com.

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur www.axa-im-international.com.

Publication de la Valeur liquidative: la Valeur liquidative par action est disponible sur www.axa-im-international.com ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale : le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité : AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments : les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur www.axa-im-international.com.